



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fin des conventions collectives et réforme Barrette

## La FSQ-CSQ et le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIAL-CSQ) lancent un appel à la vigilance à leurs membres

Laval, le 31 mars 2015 – La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) et le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIAL-CSQ) accueillent froidement l'entrée en vigueur, demain, du projet de loi n°10, la réforme Barrette, et invitent leurs membres à la vigilance alors que leurs conventions collectives viennent à échéance aujourd'hui même.

La présidente de la FSQ-CSQ, Claire Montour, soutient que son organisation syndicale sera particulièrement aux aguets pour dénoncer toute situation qui viendrait affecter les droits des membres, infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes.

« La fin des conventions collectives dans le secteur public survient au même moment qu'entre en vigueur une réforme inquiétante, dont nous appréhendons sérieusement les effets. Les conditions de travail dans le secteur de la santé sont déjà passablement difficiles et il est clair que nous n'accepterons pas qu'elles se détériorent encore plus sous les effets d'une réforme improvisée et imposée sans consultation réelle », prévient Claire Montour.

### Des négociations de bonne foi dans le respect des membres

Cette dernière précise que la FSQ-CSQ est toutefois prête à s'engager en toute bonne foi dans les négociations en cours.

« Nous sommes disposées à discuter pour améliorer les choses dans le secteur de la santé, mais cela ne doit pas se faire au détriment de nos membres. Nous sommes convaincues que ce n'est pas en dégradant nos conditions de travail qu'on pourra assurer de meilleurs soins et services à la population. Bien au contraire ! », explique Claire Montour.

## **Sous l'influence de la réforme**

Pour sa part, la présidente du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ), Isabelle Dumaine, ajoute que, qu'on le veuille ou non, les négociations seront influencées par la nouvelle réforme qui entre en vigueur demain.

« Les effets réels de cette réforme majeure, imposée sous le bâillon par le gouvernement Couillard et le ministre Gaétan Barrette, nous sont encore inconnus. Nous les découvrirons dans les prochains jours et les semaines à venir. Toutefois, il va de soi que s'il y a des dommages collatéraux pour nos membres, alors nous n'hésiterons pas à en discuter à la table de négociation », mentionne Isabelle Dumaine.

## **Des craintes fondées**

La présidente du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ) rappelle que plusieurs éléments du projet de loi n°10 soulevaient déjà de nombreuses inquiétudes. C'est notamment le cas de la création des centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) qui risque d'obliger le personnel à faire preuve de plus de flexibilité et de disponibilité afin de se déplacer dans des points de service couvrant un territoire beaucoup plus vaste.

« Ces négociations pour le renouvellement de nos conventions collectives se déroulent donc dans un contexte très particulier. Nous discuterons en ayant à l'esprit la nécessité d'améliorer les soins de santé tout en respectant les principaux responsables du maintien de la qualité de ces soins, soit nos membres », conclut la présidente du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ), Isabelle Dumaine.

## **Profil de la FSQ-CSQ**

La Fédération de la santé du Québec (FSQ-CSQ) représente près de 7 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et puéricultrices travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre hospitalier, centre de santé et de services sociaux (CSSS), centre de réadaptation, dispensaire, agence de la santé et des services sociaux, centre jeunesse et Héma-Québec.

– 30 –

## **Renseignements**

Claude Girard,  
Conseiller en communication de la CSQ  
Téléphone : 514 237-4432  
Courriel : girard.claude@csq.qc.net  
Twitter : @csq\_centrale